

## **S'ASSURER QUE LES QUÉBÉCOIS, QUELLE QUE SOIT LA RÉGION OÙ ILS HABITENT, PUISSENT AVOIR ACCÈS AUX FILMS AU MÊME MOMENT**

La tradition d'un ciné-club à Matane remonte aux années '70. CinémAlice a pour mission la diffusion du cinéma d'auteur tant québécois qu'étrangers, et l'animation d'activités cinématographiques s'adressant à toute la population de la Matanie. En exposant nos actions et en expliquant les écueils que nous rencontrons actuellement en matière de diffusion, nous espérons que la nouvelle politique culturelle définira des orientations gouvernementales réalistes et des mesures concrètes pour que tous les citoyens du Québec puissent avoir accès rapidement aux films et particulièrement à ceux largement financés avec l'argent des contribuables, qu'ils soient des grands centres ou des régions.

Nous appuyons l'Association des cinémas parallèles du Québec dans ses recommandations au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

### **RECOMMANDATIONS**

Reconnaître et valoriser la participation active et responsable des citoyens à la diffusion de la culture partout au Québec afin d'enrichir la vie culturelle de leurs concitoyens en région comme le font tous ceux qui s'impliquent dans les activités des salles parallèles, bénévoles et travailleurs culturels.

Considérer l'importance du tissu associatif afin d'encadrer, de soutenir et de développer les actions menées par des citoyens dans le domaine de la culture, comme le fait l'Association des cinémas parallèles du Québec, en donnant aux organismes de regroupement culturel, et particulièrement à ceux du loisir culturel, un statut correspondant à leur importance dans la société qui s'accompagnerait d'un soutien financier adéquat afin d'assurer la stabilité et l'épanouissement de ces organismes.

Favoriser un accès égal aux œuvres et aux produits culturels, comme les films d'auteur québécois et étrangers, sur l'ensemble du territoire québécois afin de corriger les inégalités constatées, d'élargir les publics et de favoriser une offre culturelle diversifiée.

S'assurer que notre cinématographie nationale rayonne, comme elle le fait si bien à l'étranger, sur l'ensemble du territoire québécois.

Reconsidérer la remise en place des interventions découlant du Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle.

Ouvrir l'école à une plus large définition des arts inclusive pour le cinéma et repenser le rôle de l'école dans la formation des artistes et du public de demain.